MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 198 5 février 2002

SOMMAIRE

Bal Holding S.A., Luxembourg	9459	Cygnus Holding S.A., Luxembourg	9471
Baticoncept - Promotions S.A., Steinsel	9459	Daedalus Engineering, S.à r.l., Geyershof-Bech	9474
BF Constructions, S.à r.l., Keispelt	9459	Damolu Financière S.A., Luxembourg	9474
Bipiem Holding S.A., Luxembourg	9460	Damovo Group S.A., Luxembourg	9471
Bodycontrol, S.à r.l., Luxembourg	9463	Damovo Group S.A., Luxembourg	9473
Burotrend S.A., Luxembourg	9464	Danflat International S.A., Luxembourg	9467
Business Controls and Services International S.A. ,		Davis Financière Invest S.A.H., Luxembourg	9474
Luxembourg	9460	De Be Holding S.A., Luxembourg	9474
Business Controls and Services International S.A. ,		Delfas S.A., Luxembourg	9477
Luxembourg	9460	Delfas S.A., Luxembourg	9479
C.E.C.F. S.A.H., Luxembourg	9468	Delta Pneus S.A., Luxembourg	9475
Cable & Wireless Luxembourg Funding, S.à r.l.,		Devana S.A.H., Luxembourg	9464
Luxembourg	9464	Devana S.A.H., Luxembourg	9464
Cable Trade and Consulting S.A., Luxembourg	9464	Diag Finance S.A., Luxembourg	9473
Caliboro Soparfi S.A., Luxembourg	9468	Diag Finance S.A., Luxemburg	9473
Carlyle (Luxembourg) Participations 3, S.à r.l.,		Digicap S.A., Luxembourg	9477
Luxembourg	9467	Dreyfus America Fund, Sicav, Luxembourg	9460
Carlyle (Luxembourg) Participations 3, S.à r.l.,		E.B.I.M. S.A.H., Luxembourg	9476
Luxembourg	9467	E.B.I.M. S.A.H., Luxembourg	9476
Catalunya S.A.H., Bereldange	9461	East Consulting and Trading S.A., Luxembourg	9475
Centre Commercial du Mierscherbierg S.A.,		East Consulting and Trading S.A., Luxembourg	9475
Steinsel	9468	Eclat Entreprises	9476
Centre Etoile S.A., Luxembourg	9465	Eli Industries Holding S.A., Luxembourg	9469
Centre Etoile S.A., Luxembourg	9466	Enel Green Power Holding S.A., Luxembourg	9480
Champagne Invest S.A.H., Luxembourg	9468	EOI Property, S.à r.l., Luxembourg	9480
Chippo S.A.H., Strassen	9468	Etablissements Kess, S.à r.l., Luxembourg	9480
Claresco Consulting S.A., Luxembourg	9470	Euro-Steel S.A., Schifflange	9484
Coarrip S.A., Luxembourg	9459	European Management Fiduciary S.A., Luxem-	
Cobelfret International S.A., Luxembourg	9469	bourg	9475
Cobelfret International S.A., Luxembourg	9469	European Media Investors S.A., Luxembourg	9480
Compagnie Financière de l'Accessoire Textile		Ewen Victor & Fils, S.à r.l., Helmdange	9484
S.A.H., Luxembourg	9470	F&B International S.A., Ehlerange	9481
Compagnie Financière de l'Accessoire Textile		F&B International S.A., Ehlerange	9482
S.A.H., Luxembourg	9470	F.L. Promo, S.à r.l., Dudelange	9487
Compagnie Luxembourgeoise de Production S.A.,		Fade S.A., Luxembourg	9487
Luxembourg	9471	Fahrenheit, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	9479
Consten Holding S.A., Luxembourg	9463	Fahrenheit, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	9479
(Le) Corail S.A., Luxembourg	9493	FGF, Financière Gazzoni Frascara S.A., Luxem-	
Crusader S.A., Luxembourg	9471	bourg	9483
CSI Luxembourg, S.à.r.l., Luxembourg	9471	FGE Financière Gazzoni Frascara S.A. Luxem-	

9483	Internet Business & Technologies S.A., Luxem-	
9482	bourg	9498
9482	Interoute, S.à r.l., Foetz	9500
9486	Inveparco S.A., Luxembourg	9499
9486	Inveparco S.A., Luxembourg	9499
9485	Investdeutschland S.A., Strassen	9504
9485	ITH Holding S.A., Strassen	9500
9484	ITH Holding S.A., Strassen	9500
9474	ITH Holding S.A., Strassen	9500
9492	Ixode Investments S.A., Luxembourg	9499
9487	Ixode Investments S.A., Luxembourg	9499
9491	JIREC, Jonathan International Real Estate Com-	
9491	pany S.A., Luxembourg	9504
9492	Jourdain, S.à r.l., Bertrange	9501
9492	Jourdain, S.à r.l., Bertrange	9501
9493	JPMorgan Fleming Investment Funds, Sicav, Lu-	
9493	xembourg	9501
9480	Kalifi S.A.H., Luxembourg	9492
9494	Kina S.A., Luxembourg	9504
9494	Kodo S.A.H., Luxembourg	9486
	Koks Holding S.A., Luxembourg	9500
9494	Lai Fu Cis (Luxembourg) S.A., Luxembourg	9495
9495	LISSA, Luxembourg Information Systems S.A.,	
9495	Luxembourg	9494
9495	Ludilaur S.A., Bertrange	9498
9495	Majorstrike, S.à r.l	9497
9495	Marketing Concept 2000, S.à r.l., Luxembourg	9503
9496	Marketing Concept 2000, S.à r.l., Luxembourg	9503
9497	Mocater S.A., Luxembourg	9458
9498	Mocater S.A., Luxembourg	9458
9498	(Le) Verger, S.à r.l., Howald	9504
9483	(Le) Verger, S.à r.l., Howald	9504
9483		
	9482 9486 9486 9485 9485 9487 9487 9491 9491 9492 9493 9493 9494 9494 9494 9495 9495 9495	htteroute, S.à r.l., Foetz Inveparco S.A., Luxembourg Inveparco S.A., Luxembourg Investdeutschland S.A., Strassen ITH Holding S.A., Luxembourg Ixode Investments S.A., Luxembourg Ixode Investments S.A., Luxembourg IREC, Jonathan International Real Estate Company S.A., Luxembourg Jourdain, S.à r.l., Bertrange Jourdain, S.à r.l., Bertrange JPMorgan Fleming Investment Funds, Sicav, Luxembourg Kalifi S.A.H., Luxembourg Kalifi S.A.H., Luxembourg Kodo S.A.H., Luxembourg Koks Holding S.A., Luxembourg Lai Fu Cis (Luxembourg) S.A., Luxembourg Luxembourg Luxembourg Luxembourg Majorstrike, S.à r.l. Marketing Concept 2000, S.à r.l., Luxembourg Marketing Concept 2000, S.à r.l., Luxembourg Mocater S.A., Luxembourg

MOCATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 78.056.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 4 septembre 2001, que M. Hans Christer Malmberg, 16, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg a été après co-optation ré-élu comme nouvel administrateur en remplacement de Ms Edmée Hinkel, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance après l'Assemblée Générale Ordinaire que se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre, 2001

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 84, case 5. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59775/779/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

MOCATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 78.056.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 93, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Signature.

(59776/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

BAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 17.419.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société BAL HOLDING S.A. qui s'est tenue en date du 31 août 2001 que:

Monsieur François Manti, demeurant à L-2449 Luxembourg; 11, boulevard Royal est nommé administrateur en remplacement de Mademoiselle Claire Gallagher démissionnaire avec effet au 31 août 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 98, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59607/309/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

BATICONCEPT - PROMOTIONS, Société Anonyme.

Siège social: Steinsel, rue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 33.217.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 97, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(59608/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

BF CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8295 Keispelt, 50A, rue de Kehlen. R. C. Luxembourg B 82.873.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 7 septembre 2001

Révocation de Monsieur Ludovic Feront de son poste de gérant de la société à compter du 7 septembre 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2001.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 96, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59613/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

COARRIP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 41.099.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 92, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 27 août 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2001.

Signature.

(59635/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

BUSINESS CONTROLS AND SERVICES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 11.398.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire relative aux comptes annuels 2000, Assemblée tenue de façon extraordinaire au siège social de la société le 15 mai 2001 à 14.00 heures.

Première résolution

L'assemblée générale ratifie la nomination de la FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l., en tant que commissaire aux comptes en remplacement de la COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l. Le nouveau commissaire aux comptes reprend et poursuit le mandat de son prédécesseur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Strassen, le 13 septembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 91, case 6. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59618/578/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

BUSINESS CONTROLS AND SERVICES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 11.398.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 91, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 20 septembre 2001.

(59619/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

BIPIEM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 43.145.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(59614/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DREYFUS AMERICA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 22.572.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Annuelle du 6 juillet 2001, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Francis D. Antin

INTERNATIONAL OF DREYFUS INSTITUTIONAL INVESTORS, Boston Place 1, Boston Massachusetts, 0210 A

- Stephen E. Canter

THE DREYFUS CORPORATION, 200, Park Avenue, New York, USA

- Naofumi Idei

DAIWA SECURITIES Co., Ltd., 6-4 Otemachi, 2-Chome, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japan

- Michel Lentz

DEIXA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- Thomas Melchior

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

Pour DREYFUS AMERICA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 97, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59661/006/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CATALUNYA S.A., Société Anonyme Holding, (anc. CIPRESSA HOLDING, S.à r.l.).

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean. R. C. Luxembourg B 81.815.

L'an deux mille un, le quatre septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de CIPRESSA HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 81.815, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 18 avril 2001, en cours de publication au Mémorial C, et dont le capital social s'élève à USD 40.000,- (quarante mille US dollars), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur de USD 400,- (quatre cents US dollars) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jan Jaap Geusebroek, conseiller, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, Juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, Juriste, demeurant à Messancy (Belgique).

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations éventuelles, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que les 100 (cent) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Transformation de la forme de la société en une société anonyme.
- 2.- Changement de la dénomination sociale de la société en CATALUNYA S.A.
- 3.- Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Bereldange, à l'adresse suivante: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.
 - 4.- Refonte des statuts pour les adapter à la nouvelle forme juridique de la société.
 - 5.- Démission du gérant et nominations statutaires des administrateurs et du commissaire aux comptes.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la société d'une société à responsabilité limitée en une société anonyme.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la société en CATALUNYA S.A.

Troisième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de Luxembourg à Bereldange, à l'adresse suivante: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

Quatrième résolution

L'assemblée décide en conséquence de doter la société de statuts adaptés à une société anonyme holding luxembourgeoise et de procéder à leur refonte pour leur donner la teneur suivante:

- Art. 1 er. Il est régi par les présents statuts une société anonyme holding luxembourgeoise, dénommée CATALUNYA S.A.
- Art. 2. La société existe pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.
 - Art. 3. Le siège de la société est établi à Bereldange.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut ouvrir des succursales à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Art. 5. Le capital social est fixé à USD 40.000,- (quarante mille US dollars) divisé en 100 (cent) actions de USD 400,- (quatre cents US dollars) chacune.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

- **Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.
- Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs.

- Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.
- Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.
 - Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.
- Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier mardi du mois de mai à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.
- Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire
- Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.
- Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission et donne décharge entière et définitive à Monsieur Jan Jaap Geusebroek, prénommé, pour l'exercice de son mandat de gérant de la société à responsabilité limitée CIPRESSA HOLDING, S.à r.l. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- 1) Madame Nancy Staring, administrateur de sociétés, demeurant à L-2330 Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse; administrateur-délégué.
- 2) Monsieur Andries Karel Fortuin, administrateur de sociétés, demeurant à B-2960 Sint Job in 't Goor, 29, De Renlaan (Belgique).
- 3) La société de droit espagnol YCOM PHONOS SL, ayant son siège social à 08008 Barcelona (Espagne), 150, Balmes. La durée de leurs mandats expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Est nommée commissaire au comptes de la société:

La société EUROPEAN AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge suite au présent acte, est estimé approximativement à la somme de soixante mille francs luxembourgeois.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. J. Geusebroek, H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2001, vol. 131S, fol. 52, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2001.

J. (59626/211/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

J. Elvinger.

BODYCONTROL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 68.386.

Il résulte d'une décision de l'associé unique prise en date du 14 septembre 2001, que le siège social de la société est transféré avec effet immédiat au 4, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2001.

Y.E. de Jong Associé unique

Décision de l'associé unique en date du 17 septembre 2001.

L'associé unique est habilité, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, à prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

- 1. Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF.
- 2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
 - 3. Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

Première résolution

L'associé unique décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,-EUR, en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-sept euros (12.394,67 EUR).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-trois euros (105,33 EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-sept euros (12.394,67 EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), par incorporation des résultats reportés à concurrence du prédit montant de cent cinq virgule trente-trois euros (105,33 EUR).

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts, pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Y.E. de Jong

Associé unique

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 septembre 2001, vol. 321, fol. 7, cases 10/1 et 10/2. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(59615/597/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CONSTEN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 75.584.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 91, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 septembre 2001

L'assemblée générale ordinaire a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(59641/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

BUROTREND S.A., Société Anonyme, (anc. BUROTREND, S.à r.l.).

Siège social: L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise. R. C. Luxembourg B 21.883.

C. Luxcilloc

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

(59617/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CABLE TRADE AND CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 74, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 59.646.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(59620/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CABLE & WIRELESS LUXEMBOURG FUNDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.984.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

(59621/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DEVANA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 60.665.

Extrait des résolutions du conseil d'administration du 7 septembre 2001

Le président expose que le Conseil d'Administration tenu en date du 29 mars 2001 a décidé, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social et du capital autorisé en Euro, d'augmenter le capital social et le capital autorisé, d'adapter ou de supprimer la désignation de valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence.

Suite à la constatation d'une erreur matérielle, le Conseil d'Administration a décidé:

- 1. d'adapter l'alinéa 1er de l'article 5 pour lui donner la teneur suivante:
- «Art. 5. Premier alinéa. Le capital souscrit est fixé à EUR 1.875.000,- (un million huit cent soixante-quinze mille euros), représenté par 50.000 (cinquante mille) actions ordinaires et 25.000 (vingt-cinq mille) actions rachetables d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»
- 2. Mandat est donné à chaque administrateur agissant individuellement, afin d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente.

Luxembourg, le 7 septembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Mersch, le 19 septembre 2001, vol. 127, fol. 47, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(59656/228/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DEVANA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 60.665.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 septembre 2001.

E. Schroeder.

(59657/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CENTRE ETOILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 80.806.

L'an deux mille un, le sept septembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, agissant en remplacement de Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, lequel restera dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CENTRE ETOILE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 23 février 2001, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Manuela Bosquee, employée privée, demeurant à Arlon (B).

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen. Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 198.000,- (cent quatre-vingt-dix-huit mille euros) en vue de le porter de EUR 32.000,- (trente-deux mille euros) à EUR 230.000,- (deux cent trente mille euros) par la création de 990 (neuf cent quatre-vingt-dix) actions nouvelles de EUR 200,- (deux cents euros) chacune, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.
- 2.- Souscription et libération des 990 (neuf cent quatre-vingt-dix) actions nouvelles par SIMFO S.A. à libérer moyennant apport des biens et droits immobiliers désignés ci-après:

Ville de Luxembourg, ancienne commune de Rollingergrund, section A de Rollingergrund:

- 1) un bâtiment avec place et passage, sis à Luxembourg, 3, rue de Rollingergrund, inscrit au cadastre comme suit: numéro 589/2524, lieu-dit «rue de Rollingergrund», place, contenant 4 ares 35 centiares;
- 2) une parcelle de terrain, sise à Luxembourg, inscrite au cadastre comme suit:

numéro 589/3784, lieu-dit «route d'Arlon», place, contenant 18 centiares.

Telles que ces parcelles sont définies comme:

- lot 70a: place d'une contenance de 03 ares 80 centiares,
- lot 70b: emprise place d'une contenance de 00 are 30 centiares,
- lot 81: emprise place d'une contenance de 00 are 25 centiares,

les trois lots 70a, 70b et 81 faisant partie du numéro cadastral 589/2524,

- lot 80: emprise place d'une contenance de 00 are 18 centiares,

numéro cadastral 589/3784 en entier,

sur un plan Luxconsult n° 96/513 «situation foncière» et sur un plan de mesurage de Monsieur Dhur du 8 mars 2000 comme lots 37, 38a, 38b et 38c.

Evaluation

Les biens et droits immobiliers pré-désignés sont évalués à EUR 198.000,- (cent quatre-vingt-dix-huit mille euros).

3.- Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. Premier alinéa. Le capital souscrit est fixé à EUR 230.000,- (deux cent trente mille euros) représenté par 1.150 (mille cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 200,- (deux cents euros) chacune.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 198.000.- (cent quatre-vingt-dix-huit mille euros) en vue de le porter de EUR 32.000,- (trente-deux mille euros) à EUR 230.000 (deux cent trente mille euros) par la création de 990 (neuf cent quatre-vingt-dix) actions nouvelles de EUR 200,- (deux cents euros) chacune, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

Les 990 (neuf cent quatre-vingt-dix) actions nouvelles sont souscrites par SIMFO S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, et libérées par la prédite société moyennant apport en nature, laquelle société déclare expressément faire l'apport des biens et droits immobiliers désignés comme suit et dont elle est propriétaire:

Ville de Luxembourg, ancienne commune de Rollingergrund, section A de Rollingergrund:

- 1) un bâtiment avec place et passage, sis à Luxembourg, 3, rue de Rollingergrund, inscrit au cadastre comme suit: numéro 589/2524, lieu-dit «rue de Rollingergrund», place, contenant 4 ares 35 centiares
- 2) une parcelle de terrain, sise à Luxembourg, inscrite au cadastre comme suit:

numéro 589/3784, lieu-dit «route d'Arlon», place, contenant 18 centiares.

Telles que ces parcelles sont définies comme:

- lot 70a: place d'une contenance de 03 ares 80 centiares,
- lot 70b: emprise place d'une contenance de 00 are 30 centiares,
- lot 81: emprise place d'une contenance de 00 are 25 centiares,

les trois lots 70a, 70b et 81 faisant partie du numéro cadastral 589/2524,

- lot 80: emprise place d'une contenance de 00 are 18 centiares,

numéro cadastral 589/3784 en entier,

sur un plan Luxconsult n° 96/513 «situation foncière» et sur un plan de mesurage de Monsieur Dhur du 8 mars 2000 comme lots 37, 38a, 38b et 38c.

Titre de propriété

La société SIMFO S.A. est devenue propriétaire de l'immeuble sub 1) en vertu d'un apport lors de sa constitution en date du 17 février 1987, acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 9 mars 1987, volume 1077, numéro 140, à concurrence de 2/5 (deux cinquièmes) et en vertu d'un acte de vente du 4 mars 1987, reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 25 mars 1987, volume 1079, numéro 149, à concurrence de 3/5 (trois cinquièmes) et de l'immeuble sub 2) en vertu d'un apport lors de sa constitution en date du 17 février 1987, acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 9 mars 1987, volume 1077, numéro 140.

La valeur des biens et droits immobiliers apportés à la société ressort d'un rapport de révision établi par FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., daté du 6 septembre 2001 et dont la conclusion se lit comme suit:

«Conclusion:

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous sommes d'avis que l'apport projeté est décrit de façon claire et précise et que les modes d'évaluation retenus sont appropriés aux circonstances données et conduisent à une valeur au moins égale au nombre et à la valeur nominale des 990 actions nouvelles de EUR 200,- à émettre en contrepartie de l'apport.»

Troisième résolution

Suite à cette augmentation de capital, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 230.000,- (deux cent trente mille euros) représenté par 1.150 (mille cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 200,- (deux cents euros) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ cent vingt-cinq mille francs luxembourgeois (125.000,- LUF).

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social est évaluée à sept millions neuf cent quatre-vingt sept mille trois cent francs luxembourgeois (7.987.300,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Seil, M. Bosquee, P. Lentz, B. Moutrier.

Enregistré à Mersch, le 14 septembre 2001, vol. 419, fol. 31, case 12. – Reçu 79.873 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 septembre 2001.

E. Schroeder.

(59629/228/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CENTRE ETOILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 80.806.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 septembre 2001.

E. Schroeder.

(59630/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CARLYLE (LUXEMBOURG) PARTICIPATIONS 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2249 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.545.

Extrait de l'assemblée générale des actionnaires du 1er mars 2001

L'assemblée décide d'accepter la démission en tant que gérant de la société de M. Filippo Gaggini, gérant de fortune, demeurant à 1, Via Arcivescovado, I-20122 Milan, avec effet au 1er mars 2001 et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à cette date.

L'assemblée décide de réduire en conséquence le nombre de gérants de quatre à trois.

Les gérants de la Société sont depuis cette date:

- M. Gesualdo di Bernardo, gérant de fortune, demeurant au 1, Via Arcivescovado, I-20122 Milan
- M. Edouardo Lanzavecchia, administrateur de société, demeurant au 1, Via Arcivescovado, I-20122 Milan
- M. Roberto di Rossi, administrateur de sociétés, demeurant au 1, Via Arcivescovado, I-20122 Milan

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2001.

Pour la société

ARTHUR ANDERSEN, Société Civile

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 558, fol. 1, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59623/501/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CARLYLE (LUXEMBOURG) PARTICIPATIONS 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2249 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.545.

Il résulte de trois conventions de cession de parts sociales du 30 mars 2001 que les parts sociales émises sont désormais réparties comme suit:

- M. Gesualdo di Bernardo, gérant de fortune, demeurant au 1, Via Arcivescovado, I-20122 Milan, 300 parts so-	
ciales)0
- M. Edouardo Lanzavecchia, administrateur de société, demeurant au 1, Via Arcivescovado, I-20122 Milan, 100	
parts sociales)0
- M. Roberto di Rossi, administrateur de sociétés, demeurant au 1. Via Arcivescovado, I-20122 Milan, 100 parts	

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2001.

Pour la société

ARTHUR ANDERSEN, Société Civile

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 558, fol. 1, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59624/501/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DANFLAT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 59.765.

Avec effet au 13 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 septembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 95, case 1. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59649/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CALIBORO SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 64.128.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 558, fol. 1, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CALIBORO SOPARFI S.A., Société Anonyme

Signatures

(59622/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

C.E.C.F. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 37.423.

Le siège social est transféré à L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal auprès de l'étude ADAM & BLESER pour la durée d'un an, renouvelable, en vertu d'un contrat de domiciliation signé le 31 août 2001.

Luxembourg, le 5 septembre 2001.

Pour avis conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2001, vol. 557, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59627/819/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CENTRE COMMERCIAL DU MIERSCHERBIERG, Société Anonyme.

Siège social: Steinsel, rue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 35.105.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 97, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(59628/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CHAMPAGNE INVEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.467.

Le siège social est transféré à L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal auprès de l'étude ADAM & BLESER pour la durée d'un an, renouvelable, en vertu d'un contrat de domiciliation signé le 31 août 2001.

Luxembourg, le 5 septembre 2001.

Pour avis conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2001, vol. 557, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59631/819/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CHIPPO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.

R. C. Luxembourg B 37.682.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 septembre 2001.

Pour extrait conforme

P. Lux

(59632/698/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

COBELFRET INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 35.480.

_

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2001

- 3. Conformément à l'article 100 de la loi du 7 septembre 1987, l'assemblée constate que la société a perdu plus des trois quarts du capital mais décide de ne pas dissoudre la société.
- 4. Par votes spéciaux, l'assemblée donne, à l'unanimité des voix décharge spéciale de son mandat d'administrateur à Monsieur Charles De Laet, démissionnaire depuis le 4 décembre 2000.
- 5. L'Assemblée donne également à l'unanimité des voix décharge de leur mandat pour l'exercice écoulé aux Administrateurs en fonction: MM. Freddy Bracke, les sociétés ASCENDO et SOMARLUX S.A., ainsi qu'au commissaire aux comptes Mme Nicole Baeyens.
- 6. L'Assemblée Générale ratifie la nomination aux fonctions d'administrateur de la société ASCENDO S.A. en date du 4 décembre 2000 en remplacement de M. Charles De Laet.
- 7. Les mandats des administrateurs de Monsieur Freddy Bracke, des sociétés ASCENDO S.A. et SOMARLUX S.A. ainsi que celui du commissaire aux comptes Mme Nicole Bayens viennent à échéance à la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée décide de les réélire dans leurs fonctions jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2002.

8. Conformément à la loi du 10 décembre 1998, publiée au Mémorial A N° 105 du 17 décembre 1998, l'Assemblée Générale décide d'autoriser le Conseil d'Administration à prendre les mesures nécessaires afin de convertir en euros le capital social de la société, et le cas échéant d'augmenter le capital dans les limites fixées par cette loi et ceci avant le 31 décembre 2001.

Certifié conforme

F. Bracke

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59636/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

COBELFRET INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 35.480.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Certifié conforme

F. Bracke

Administrateur-Délégué

(59637/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

ELI INDUSTRIES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 73.626.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 91, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 12 septembre 2001

L'assemblée générale ordinaire a renouvelé les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(59667/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ACCESSOIRE TEXTILE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 58.419.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 557, fol. 81, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

(59638/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ACCESSOIRE TEXTILE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 58.419.

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue en date du 7 septembre 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date du 4 juin 2001 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes ont poursuivi leur mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté:
- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 14 septembre 2001.

Le Conseil d'Administration

S. Vandi / P. Bouchoms

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 558, fol. 1, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59639/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CLARESCO CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans le Titre de l'extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 14 septembre 2001:

Au lieu de lire:

le Titre «FIDpartner Luxembourg S.A.» 7A, rue Robert Stumper L-2557 Luxembourg.

Il y a lieu de lire:

Le TITRE: «CLARESCO Consulting S.A. (anciennement FIDpartner Luxembourg S.A.)», 29, avenue Monterey L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 septembre 2001

Pour CLARESCO CONSULTING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 99, case 3. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59692/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE PRODUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.061.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 557, fol. 93, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(59640/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CRUSADER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 46.273.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 95, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

(59642/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CSI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 75.751.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (59643/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

CYGNUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 28.227.

Le siège social est transféré à L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal auprès de l'étude ADAM & BLESER pour la durée d'un an, renouvelable, en vertu d'un contrat de domiciliation signé le 31 août 2001.

Luxembourg, le 5 septembre 2001.

Pour avis conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2001, vol. 557, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59644/819/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DAMOVO GROUP S.A., Société Anonyme, (anc. ENTERPRISE SOLUTIONS S.A.).

Registered office: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.397.

In the year two thousand and one, on the thirtieth of August.

Before the undersigned Maître Elvinger, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of ENTERPRISE SOLUTIONS S.A., having its registered office in L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri, incorporated pursuant to a deed dated of 31st of January 2001, registered with the Luxembourg Trade Register under number B 80.397 and not published yet in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation have been amended pursuant to a deed dated 4th of May 2001 and not yet published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Mrs Stéphanie Pautot-Martinache, attorney at law, residing in Luxembourg, who appoints as secretary Mr Christophe Antinori, attorney at law, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Charles Roemers, attorney at law, residing in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies ne varietur will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that the 143,591 (one hundred fourty-three thousand and five hundred ninety-one) registered «A» Ordinary Shares, the 2,988,963 (two million nine hundred and eighty-eight thousand nine hundred and sixty-three) registered «B» Redeemable Shares and the 802,704 (eight hundred and two thousand, seven hundred and four), registered «C» Redeemable Shares, representing the entirety of the statutory capital of the Company, are represented in this extraordinary general assembly. All the Shareholders declare having been informed on the agenda of the meeting on beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforecited agenda of the meeting.

- III. The agenda of the meeting is the following:
- 1) change of the name of the Company from ENTERPRISE SOLUTIONS S.A. into DAMOVO GROUP S.A. and subsequent amendment of article 1.1 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the taken decision;
 - 2) miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously and in compliance with Article 6 the articles of incorporation of the Company:

Sole resolution

The shareholders resolve to change the name of the Company from ENTERPRISE SOLUTIONS S.A. into DAMOVO GROUP S.A. and to subsequently amend article 1.1 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the taken decision and which shall be read as following:

«There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a Company in the form of a société anonyme, under the name of DAMOVO GROUP S.A.»

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille un, le trente août.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ENTERPRISE SOLU-TIONS S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri, constituée suivant acte le 31 janvier 2001, inscrite au R. C. sous le numéro B 80.397, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu le 4 mai 2001, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Madame Stéphanie Pautot-Martinache, avocat, demeurant à Luxembourg, désignant comme secrétaire Monsieur Christophe Antinori, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Charles Roemers, avocat, demeurant à Luxembourg. Les comparants de l'assemblée ayant été désignés, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

- I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations ne varietur, une fois signées par les comparants, resteront ci-annexés pour être enregistrés avec l'acte.
- II. Il ressort de la liste de présence que les 143.591 (cent quarante-trois mille cinq cent quatre-vingt-onze) Actions Ordinaires nominatives «A», les 2.988.963 (deux millions neuf cent quatre-vingt-huit mille neuf cent soixante-trois) Actions Rachetables «B» et les 802.704 (huit cent deux mille sept cent quatre) Actions Rachetables nominatives «C», représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. changement du nom de la Société ENTERPRISE SOLUTIONS S.A. en DAMOVO GROUP S.A. et modification en conséquence de l'article 1.1 des statuts de la Société afin de refléter la présente décision;
 - 2. Divers.

Après délibération, les résolutions suivants ont été prises à l'unanimité en application de l'article 6 des statuts de la Société.

Résolution unique

Les actionnaires décident de changer le nom de la Société ENTERPRISE SOLUTIONS S.A. en DAMOVO GROUP S.A. et de modifier en conséquence l'article 1.1 des statuts de la Société afin de refléter la présente décision, qui sera rédigé comme suit:

«Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des Actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de DAMOVO GROUP S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Pautot-Martinache, C. Antinori, C. Roemers, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2001, vol. 131S, fol. 32, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2001.

J. Elvinger.

(59647/211/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DAMOVO GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 80.397.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(59648/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DIAG FINANCE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1528 Luxemburg, 5, boulevard de la Foire. H. R. Luxemburg B 46.274.

_

Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 21. Mai 2001.

- «... Nach eingehender Beratung und aufgrund der ihm erteilten Ermächtigung der Ordentlichen Generalversammlung, faßt der Verwaltungsrat einstimmig folgende Beschlüsse:
 - 1. Der Verwaltungsrat beschließt den Nominalwert der Aktien abzuschaffen.
- 2. Der Verwaltungsrat beschließt, im Rahmen des Gesetzes vom 10. Dezember 1998, das gezeichnete Gesellschaftskapital, das zur Zeit in LUF ausgedrückt ist, in Euro umzuwandeln und dies mit Wirkung ab 1. Januar 2001. So beläuft sich das Gesellschaftskapital auf EUR 74.368,06.
 - 3. Der Verwaltungsrat beschließt den Artikel 5 der Satzungen wie folgt anzupassen:
- **«Art. 5.** Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt EUR 74.368,06 (vierundsiebzigtausenddreihundertachtundsechzig Euro und sechs Cents), eingeteilt in 3.000 (dreitausend) Aktien ohne Nennwert.»

«Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.»

- «Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.»
- 4. Vollmacht wird jedem Verwaltungsratsmitglied, einzelnhandelnd, die sich aus obenstehenden Beschlüssen ergebenden Bucheintragungen und Eintragungen in den Protokollbüchern der Gesellschaft vorzunehmen, sowie die koordinierten Satzungen zu erstellen. ...»

Luxemburg, den 12. September 2001.

Für gleichlautenden Auszug

P. Lentz

Enregistré à Mersch, le 17 septembre 2001, vol. 127, fol. 47, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(59658/228/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DIAG FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 46.274.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 septembre 2001.

E. Schroeder.

(59659/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DAEDALUS ENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6251 Geyershof-Bech, Maison 6A. R. C. Diekirch B 4.834.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Echternach, le 22 juin 2001, vol. 133, fol. 81, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 septembre 2001.

Signature.

(59645/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DAMOLU FINANCIERE S.A., Société Anonyme, (anc. JOC INTERNATIONAL S.A.).

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue Fort Rheinsheim. R. C. Luxembourg B 42.953.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (59646/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DAVIS FINANCIERE INVEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 68.542.

Le siège social est transféré à L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal auprès de l'étude ADAM & BLESER pour la durée d'un an, renouvelable, en vertu d'un contrat de domiciliation signé le 31 août 2001.

Luxembourg, le 5 septembre 2001.

Pour avis conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2001, vol. 557, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59650/819/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DE BE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.767.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 557, fol. 89, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Signature.

(59651/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FUN PARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins. R. C. Luxembourg B 67.646.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 4 septembre, 2001, que M. Hans Christer Malmberg, 16, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg a été élu comme nouveau administrateur en remplacement de Ms. Edmée Hinkel, administrateur démissionaire, de sorte que son mandat viendra à échéance après l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2001, vol. 557, fol. 58, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59694/779/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

EAST CONSULTING AND TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.776.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(59662/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

EAST CONSULTING & TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.776.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 89, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(59663/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DELTA PNEUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 494, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 27.589.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 94, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DELTA PNEUS S.A.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(59654/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

EUROPEAN MANAGEMENT FIDUCIARY, Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 69.966.

Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg, le 14 septembre 2001

L'an deux mille un, le quatorze septembre, l'Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie au siège social de la société sous la présidence de M. Guy Feite, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

M. le Président constate que toutes les actionnaires, représentants l'intégralité du capital social sont présents ou représentés à la présente assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

Ordre du jour:

Démission et nomination d'un administrateur.

Résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de l'administrateur M. Dominique Dubray et procède à la nomination de M. Stefano Giuffra, expert comptable, demeurant à Luxembourg, 9 rue J.P. Sauvage, L-2514, comme nouvel administrateur de la société EUROPEAN MANAGEMENT FIDUCIARY S.A., pour la durée de six ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait et passé à Luxembourg, le 14 septembre 2001.

Signature

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 93, case 3. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59676/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

E.B.I.M. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 40.613.

_

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 17 juillet 2001

Résolutions

- 1. Le Conseil d'Administration, dûment mandaté par l'Assemblée Générale Statutaire du 19 mars 2001, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en Euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide:
 - de supprimer à titre transitoire la valeur nominale des actions qui était de mille francs belges (1.000,- BEF) par action.
- de convertir le capital social de la société de BEF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001 au cours de change de 1,-Euro=40,3399 Francs Belges et de remplacer dans les statuts toutes références au BEF par des références à l'EURO.

Le capital social de quinze millions de Francs Belges (15.000.000,-) est converti en trois cent soixante et onze mille huit cent quarante Euros et vingt-neuf Eurocentimes (371.840,29 EUR).

- 2. Dans le cadre de cette conversion, le Conseil d'Administration décide de procéder à une augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de trois mille cent cinquante-neuf Euros et soixante et onze Eurocentimes (3.159,71 EUR). Le Conseil d'Administration décide par conséquent de fixer le montant du capital social à trois cent soixante-quinze mille Euros (375.000,- EUR), sans création ni émission d'actions nouvelles.
- 3. Le Conseil d'Administration décide de restaurer la valeur nominale des actions et de la fixer à vingt-cinq Euros (25,- EUR) par action, chacune jouissant des mêmes droits et avantages que celles précédemment supprimées.
- 4. En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 3 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Premier alinéa.** Le capital social est fixé à trois cent soixante-quinze mille Euros (375.000,- EUR), représenté par quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.»

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître André Schwachtgen de la coordination des statuts et des différentes publications y afférent.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 84, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59664/230/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

E.B.I.M. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 40.613.

Statuts coordonnés en vigueur sur base d'un extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration sous seing privé tenue en date du 17 juillet 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

A. Schwachtgen.

(59665/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

ECLAT ENTREPRISES.

DISSOLUTION

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 septembre 2001, enregistré à Luxembourg A.C. le 12 septembre 2001, volume 131S, folio 52, case 9, que la société ECLAT ENTREPRISES a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2001.

(59666/211/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DIGICAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 66.804.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 3 mai 2001.

Pour la société

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(59660/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DELFAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 66.557.

L'an deux mille un, le trente et un août.

Par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DELFAS S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au registre du commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 66.557, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 1^{er} octobre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 902 du 14 décembre 1998 et dont les statuts n'ont subi à ce jour aucune modification.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Laurence Mostade, employée privée, demeurant à Eselborn.

Mademoiselle la présidente désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Lupfer, secrétaire, demeurant à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Sébastien Dodo, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Mademoiselle la présidente déclare et prie le notaire d'acter.

- I.- Que les actionnaires présents ou représentés et les actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.
- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les mille cinq cents (1.500) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à cent cinquante mille Florins Néerlandais (NLG 150.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1.- Suppression de la valeur nominale des actions.
- 2.- Conversion de la devise du capital social en Euro, de sorte que le capital s'élève désormais à Euro 68.067,03 (soixante-huit mille soixante-sept euros et trois cents).
- 3.- Réduction du capital social de la société à concurrence de Euro 567.03,- (cinq cent soixante-sept euros et trois cents) pour le porter de son montant actuel de Euro 68.067,03 (soixante-huit mille soixante-sept euros et trois cents) à Euro 67.500,- (soixante-sept mille cinq cents euros) par apurement de pertes à due concurrence sans annulation d'actions
- 4.- Fixation d'une nouvelle valeur nominale à Euro 45,- (quarante-cinq euros); le capital est désormais fixé à Euro 67.500,- (soixante-sept mille cinq cents euros) représenté par 1.500 (mille cinq cents) actions de Euro 45,- (quarante-cinq euros) chacune.
- 5.- Annulation du capital autorisé existant et introduction d'un nouveau capital autorisé de Euro 270.000,- (deux cent soixante-dix mille euros) et modification subséquente de l'article 3 des statuts.
- 6.- Autorisation au conseil d'administration d'émettre des emprunts obligataires convertible et de supprimer ou de limiter le droit préférentiel de souscription lors des augmentations de capital réalisées dans le cadre du capital autorisé.
 - 7.- Modification de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.»

8.- Remplacement à l'article 7 des statuts de la société du mot «administrateur-délégué» par «délégué du conseil».

Ensuite Mademoiselle la présidente a déposé sur le bureau et donné connaissance par la lecture à l'assemblée du rapport du conseil d'administration, établi pour satisfaire aux prescriptions de l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983, ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Sur ce, l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de NLG (florins néerlandais) en EURO (euros), au taux officiel de EUR 1,- pour NLG 2,20371 le capital social étant dès lors fixé à EUR 68.067,03 (soixante-huit mille soixante-sept Euros et trois cents).

Troisième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de EUR 567,03 (cinq cent soixante-sept Euros et trois cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 68.067,03 (soixante-huit mille soixante-sept Euros et trois cents) à EUR 67.500,- (soixante-sept mille cinq cents Euros), par apurement de pertes à due concurrence, et ce sans annulation d'actions.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de fixer la valeur nominale des actions existantes à EUR 45,- (quarante-cinq Euros) par action, le capital étant désormais fixé à EUR 67.500,- (soixante-sept mille cinq cents Euros) représenté par 1.500 (mille cinq cents) actions de EUR 45,- (quarante-cinq Euros) chacune.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de fixer le capital autorisé de la société, pour une nouvelle période de cinq ans prenant cours à compter de ce jour, à EUR 270.000,- (deux cent soixante-dix mille Euros), représenté par 6.000 (six mille) actions de EUR 45,- (quarante-cinq Euros) chacune et de maintenir tous les pouvoirs, y compris celui de supprimer ou de limiter le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires et celui d'émettre des emprunts obligataires convertibles, conférés au conseil d'administration lors de la constitution de la société (article 3 des statuts), en vue de la réalisation future d'augmentations de capital.

Sixième résolution

Afin de tenir compte des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les premier et troisième alinéas de l'article trois des statuts pour leur donner désormais la teneur suivante:

- «Art. 3. Alinéa 1er. Le capital social est fixé à EUR 67.500,- (soixante-sept mille cinq cents Euros), représenté par 1.500 (mille cinq cents) actions de EUR 45,- (quarante-cinq Euros) chacune.
- Alinéa 3. Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à concurrence de EUR 202.500,- (deux cent deux mille cinq cents Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 67.500,- (soixante-sept mille cinq cents Euros) à EUR 270.000,- (deux cent soixante-dix mille Euros), le cas échéant par l'émission de 4.500 (quatre mille cinq cents) actions de EUR 45,- (quarante-cinq Euros) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes.»

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«Art. 6. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 7 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un délégué du conseil.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes sont évalués sans nul préjudice à la somme de soixante mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Mostade, P. Lupfer, S. Dodo, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2001, vol. 131S, fol. 41, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2001. M. Thyes-Walch.

(59652/233/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

DELFAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 66.557.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(59653/233/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FAHRENHEIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, D, rue de l'Alzette. R. C. Luxembourg B 68.178.

L'an deux mille un, le trois septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu pour une assemblée générale extraordinaire (ci-après «l'Assemblée») de la société FAHRENHEIT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-5369 Schuttrange, 9, rue des Coquelicots, constituée suivant acte du 15 janvier 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 251 du 10 avril 1999 (ci-après la «Société»):

son associé unique, Monsieur Mariano Patane, agent de commerce, demeurant D, rue de l'Alzette, L-4010 Esch-sur-Alzette:

représenté en vertu d'une procuration accordée sous seing privé par Monsieur Philip Basler-Gretic, employé privé, demeurant à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps que l'acte.

La partie comparante, agissant en sa dite qualité, a requis le notaire soussigné de prendre acte des déclarations suivantes:

- I. Monsieur Mariano Patane est l'associé unique de la Société, propriétaire des 500 (cinq cents) parts sociales de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune constituant le capital social;
 - II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:
- 1. Transfert de siège social de 9, rue des Coquelicots, L-5369 Schuttrange au D, rue de l'Alzette (Etg.3), L-4010 Esch-sur-Alzette.
 - 2. et modification corrélative de l'article 4 alinéa 1er des statuts.
- III. le comparant, associé unique exerçant les prérogatives dévolues à l'assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé de transférer le siège social du 9, rue des Coquelicots, L-5369 Schuttrange au D, rue de l'Alzette (Etg.3), L-4010 Esch-sur-Alzette.

Deuxième résolution

Il résulte de la première résolution que le premier alinéa de l'article 4 des statuts de la Société est modifié et sera désormais formulé comme suit:

«Art. 4. Premier alinéa. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant qui est connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Beernaerts, M. Virasaswmy, E. Dôme, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2001, vol. 1315, fol. 52, case 2. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2001.

J. Elvinger.

(59679/211/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FAHRENHEIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, D, rue de l'Alzette. R. C. Luxembourg B 68.178.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(59680/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

ENEL GREEN POWER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 78.987.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (59668/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

EOI PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (59671/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

ETABLISSEMENTS KESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 76, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 22.284.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 94, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ETABLISSEMENTS KESS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(59672/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

EUROPEAN MEDIA INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 31.921.

Avec effet au 13 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 septembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 95, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59674/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

GROUPE SOCOTA INDUSTRIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 32.296.

Le bilan et l'annexe aux 31 décembre 1997, 1998 et 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, vol. 558, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 20 septembre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Salim Ismail, en qualité d'administrateur-délégué et de Président,
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,
- Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange.

Est nommée commissaire aux comptes, sont mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

HRT REVISION, domiciliée au 32, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Signature.

(59703/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

F&B INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-4384 Ehlerange, Z.I. Zare. R. C. Luxembourg B 82.514.

In the year two thousand and one, on the thirteenth of September.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the corporation established in Luxembourg under the denomination of F & B INTERNATIONAL S.A., R. C. B Number 82.514, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated June 20, 2001, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting begins at nine a.m., Mrs Lubna Huq-Rahman, marketing director, residing at D-22299 Hamburg, Bebelallee, 4, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Devindranathsing Hurpaul, engineer, residing at L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grand-Duchesse Charlotte.

The meeting elects as scrutineer Miss Sundara Kanchini Venkataraman, private employee, residing at L-8310 Capellen, 1], route d'Arlon.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the one thousand shares with a par value of thirty-one euros each, representing the entire capital of thirty-one thousand euros are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all present at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

- II. The agenda of the meeting is worded as follows:
- 1. Amendment of the last paragraph of Article 6 of the Articles of Incorporation concerning the power of signature of the directors.
 - 2. Miscellaneous

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolution by unanimous vote:

Resolution

The last paragraph of Article 6 of the Articles of Incorporation concerning the power of signature of the directors is amended to give it the following wording:

«**Art. 6. Last paragraph.** The Company is either bound by the joint signatures of any two Directors, of which one must be that of the managing director, or by the sole signature of the managing director.»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at nine fifteen a.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le treize septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de F & B INTERNATIONAL S.A., R.C. B numéro 82.514, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, le 20 juin 2001, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à neuf heures sous la présidence de Madame Lubna Huq-Rahman, «marketing director», demeurant à D-22299 Hambourg, Bebelallee, 4.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Devindranathsing Hurpaul, ingénieur, demeurant à L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grand-Duchesse Charlotte.

L'assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Sundara Kanchini Venkatarama, employée privée, demeurant à L-8310 Capellen, 1], route d'Arlon.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille actions d'une valeur nominale de trente et un euros chacune représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents, restera annexée au présent procèsverbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1. Modification du dernier alinéa de l'article 6 des statuts concernant le pouvoir de signature des administrateurs.
- 2. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a abordé les points précités de l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Déclaration

Le dernier alinéa de l'article 6 des statuts concernant le pouvoir de signature des administrateurs est modifié pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 6. Dernier alinéa. La Société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs, dont l'une doit être obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, soit par la signature individuelle de l'administrateurdélégué.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée à neuf heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente mi-

Signé: L. Huq-Rahman, D. Hurpaul, S. Venkataraman, V. Venkataraman, M. Venkataraman, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 131S, fol. 60, case 7. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2001.

A. Schwachtgen.

(59681/230/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

F&B INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Z.I. ZARE. R. C. Luxembourg B 82.514.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1093 du 13 septembre 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

A. Schwachtgen.

(59682/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FIDJI INTERNATIONAL FINANCE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 57.197.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 557, fol. 86bis, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Signature.

(59685/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FIDJI INTERNATIONAL FINANCE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 57.197.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 557, fol. 86bis, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Signature.

(59686/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FGF, FINANCIERE GAZZONI FRASCARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 46.789.

Le bilan au 31 mars 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 98, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FGF, FINANCIERE GAZZONI FRASCARA S.A.

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(59683/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FGF, FINANCIERE GAZZONI FRASCARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 46.789.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 13 septembre 2001

Résolution

L'assemblée décide de ratifier les cooptations de MM. Pierre Girault et Patrick Ehrhardt décidées par le conseil d'administration en ses réunions du 15 mars 2000 et du 3 avril 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice au 31 mars 1999.

Conseil d'administration:

MM. Giuseppe Gazzoni Frascara, administrateur de sociétés, demeurant à Bologna (Italie), président;

Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon, L - 8009 Strassen.

Pour extrait conforme

FGF. FINANCIERE GAZZONI FRASCARA S.A.

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 98, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59684/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

IMMOBILIERE DE RICHELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 41.972.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(59716/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

IMMOBILIERE DE RICHELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 41.972.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 89, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(59717/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

EURO-STEEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3838 Schifflange, 18, rue P. Frieden. R. C. Luxembourg B 23.167.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 94, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EURO-STEEL S.A.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(59675/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

EWEN VICTOR & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7374 Helmdange, 183, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 7.157.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 94, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EWEN VICTOR & FILS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(59677/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FINESSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 41.969.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le dix septembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société THEME INTERNATIONAL LIMITED, ayant son siège social au 3rd Floor, Geneva Place, Waterfront Drive, Road Town, Tortola (lles Vierges Britanniques), ici représentée par Monsieur Christophe Serwy, licencié en droit, demeurant à B-Fauvillers, en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 13 août 2001, laquelle procuration restera annexée aux présentes pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ses déclarations et constatations:

- 1. Que la société anonyme FINESSA S.A., ayant son social à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 9 novembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 57 du 6 février 1993.
- 2. Que le capital social de la société s'élève actuellement à trois cent mille francs français (300.000,- FRF), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trois cents francs français (300,- FRF) chacune, entièrement libérées.
- 3. Que la société à responsabilité limitée THEME INTERNATIONAL LIMITED ci-avant nommée, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.
- 4. Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société, avec effet à ce jour.
- 5. Qu'elle déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.
 - 6. Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.
- 7. Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq années.
- 8. Qu'elle a procédé à l'annulation des titres au porteur numéros 1 et 2 représentant l'intégralité du capital en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, la comparante représentée comme dit ci-avant, a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Serwy, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 10 septembre 2001, vol. 464, fol. 93, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Gloden.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 19 septembre 2001.

A. Lentz.

(59689/221/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FINANCIERE DU CAP NORD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 61.948.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 10 septembre 2001 à 11.00 heures à Luxembourg

- 1. Sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en Euro et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, l'Assemblée Générale des Actionnaires décide:
- de supprimer à titre transitoire la valeur nominale des actions du capital social qui était de mille francs français (1.000 FRF) par action,
- et de convertir le capital social de la société de FRF en Euro avec effet au 1er janvier 2001, au cours de change de 1 Euro pour 6,55957 francs français et de remplacer dans les statuts toutes références au FRF par des références à l'Euro. Le capital social de trois millions de francs français (3.000.000 FRF) est converti en quatre cent cinquante sept mille trois cent quarante sept Euros et cinq cents (457.347,05 EUR).
- 2. Dans le cadre de cette conversion, l'Assemblée Générale des Actionnaires décide de procéder à une augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de sept mille six cent cinquante deux Euros et quatre vingt quinze cents (7.652,95 EUR).
- L' Assemblée Générale des Actionnaires décide par conséquent de fixer le montant du capital social à quatre cent soixante cinq mille Euros (465.000 EUR), sans création ni émission d'actions nouvelles.
- 3. L'Assemblée Générale des Actionnaires décide de restaurer la valeur nominale des actions du capital social et de la fixer à cent cinquante cinq Euros (155 EUR) par action, chacune jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.
- 4. L'Assemblée Générale des Actionnaires décide de convertir le capital autorisé existant de cinquante millions de francs français (50.000.000 FRF) représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur de mille francs français (1.000 FRF) et de le fixer à sept millions sept cent cinquante mille Euros (7.750.000 EUR) qui sera représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent cinquante cinq Euros (155 EUR).
- 5. En conséquence des résolutions qui précèdent, les premier et deuxième alinéas de l'article 3 des statuts de la société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:
- 1er alinéa. «Le capital social est fixé à quatre cent soixante cinq mille Euros (465.000 EUR), divisé en trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de cent cinquante cinq Euros (155 EUR) chacune, rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales.»
- 2ème alinéa. «Le capital autorisé de la Société est établi à sept millions sept cent cinquante mille Euros (7.750.000 EUR) divisé en cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent cinquante cinq Euros (155 EUR) chacune.»

Pour copie conforme

I.M. Heitz / A. De Bernardi

Administrateurs

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 84, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59690/230/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FINANCIERE DU CAP NORD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 61.948.

Statuts coordonnés en vigueur sur base d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 10 septembre 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social et du capital autorisé de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

A. Schwachtgen.

(59691/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FINANCIERE DE L'YSER, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 24.986.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 2 juillet 2001 à Luxembourg

L'assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions, d'augmenter le capital social de la société à concurrence de LUF 212.345,- pour le porter à LUF 6.212.345,- par incorporation du résultat reporté à due concurrence et de convertir le capital social pour le fixer à EUR 154.000,- (cent cinquante quatre mille euros) avec effet au 1er janvier 2001.

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède. En conséquence, l'article 5 alinéa 1er des statuts aura la teneur suivante:

«Art. 5. Alinéa 1 er. Le capital social est fixé à cent cinquante-quatre mille euros (EUR 154.000,-) représenté par six mille (6.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'assemblée prend connaissance de la démission de Messieurs Yves Wallers, Jacques Tordoor et Guy Glesener de leur poste d'Administrateur de la société et de FIDUPARTNER A.G. de son poste de Commissaire de la société et leur accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat.

L'Assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Marc Ambroisien, directeur, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Reinlad Loutsch, sous-directeur, demeurant à Luxembourg,
- Mademoiselle Elise Lethuillier, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg

et comme nouveau commissaire:

- la société H.R.T. REVISION, S.à r.l., 32, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société au 16, boulevard Emmanuel Servais à L-2535 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 557, fol. 89, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59687/531/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FINANCIERE DE L'YSER, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 24.986.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 557, fol. 89, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Signature.

(59688/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

KODO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 35.536.

Le bilan et l'annexe au 31 mars 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 92, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 juillet 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mars 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président,
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mars 2002:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2001.

Signature.

(59737/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 54.124.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 86, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FADE S.A.

Signatures

(59678/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

F.L. PROMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. PUBLITEC.).

Siège social: L-3446 Dudelange, 41, rue Mathias Cungs. R. C. Luxembourg B 55.024.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 septembre 2001, vol. 321, fol. 4, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour F.L. PROMO, S.à r.l.

Signature

(59693/597/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2633 Senningerberg, Aerogolf Center, 1, Hohenhof. R. C. Luxembourg B 73.145.

In the year two thousand and one, on the tenth day of August. Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Antonio Perez, chief executive officer, residing in London, represented by Ms Emmanuelle Grandchamp, legal counsel, residing in Geneva, Switzerland, pursuant to a proxy delivered under private seal (the proxy), after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be registered therewith the appearing person acting in its capacity as attorney in fact of the chief executive officer of the Company acting pursuant to a resolution of the board of directors of GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. (the «Company»), a société anonyme having its registered office in Luxembourg, Aerogolf Center, 1 Hohenhof, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, incorporated by deed of Maître Gérard Lecuit, notary, as a société à responsabilité limitée on 6th December, 1999 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») N° 120 on 4th February, 2000.

The Company was transformed into a société anonyme by deed of Maître Gérard Lecuit prenamed on 1st February, 2000, published in the Mémorial N° 363 on the 20th May, 2000.

The articles of incorporation were last amended by deed of the notary Joseph Elvinger, prenamed, on 20th June, 2001, not yet published in the Mémorial.

The appearing party acts on the basis of resolutions of the board of directors of the Company taken in meetings held in Luxembourg on 2nd February 2000, 1st March, 2000 (extracts of which were registered with the deed of Maître Gérard Lecuit, prenamed, of 18th May 2000) and on 13th November 2000, (an extract of which was registered with the deed of the prenamed notary Joseph Elvinger on 28th November, 2000).

The appearing party, acting in such capacity, requested the notary to state its declarations as follows:

- I. Article 5 of the articles of incorporation provides as follows: $\ll(....)$
- 5.2. The authorised capital is fixed at four hundred million Euro (EUR 400,000,000.-) consisting of two billion (2,000,000,000) shares, of no nominal value.

Out of the authorised share capital the board of directors is authorised to issue further shares up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time with or without reserving any pre-emptive subscription rights for existing shareholders and as it may in its discretion determine within a period expiring (x) for issues of shares reserved pursuant to items (i) to (iv) in 5.2.1. below, on the fifth anniversary after the date of publication of the minutes of the extraordinary general meeting held on 10th November 2000 (y) for issues of shares reserved pursuant to item (v) in 5.2.1. below as set out therein and (z) for any other issues of shares pursuant to 5.2.2. hereunder on the third anniversary after such date (each time subject to extensions) and to determine the conditions of any such subscription (provided that part of the authorised capital is reserved as described below).

5.2.1. Out of the authorised share capital the following items (i) to (v) shall be reserved with no pre-emption rights for:

(....)

- (i) the issue of a maximum of twenty million (20,000,000) shares in exchange at a ratio of fifty (50) new shares in the Corporation for one (1) share of classes A, B or C of GEMPLUS S.A., a company incorporated under the laws of the Republic of France, registered in Marseille, under the number 349711200;
- (ii) the issue of a maximum of fifty-six million eight hundred forty-five thousand and seven hundred (56,845,700) shares either in exchange at a ratio of fifty (50) new shares of the Corporation for one share of GEMPLUS S.A. to be issued under any of the GEMPLUS S.A. stock option plans in existence on 1st February 2000 or before or with respect to options to be issued by the Company to subscribe for shares in the Company upon terms identical to those existing for options issued under any of the GEMPLUS S.A. stock option plans in existence on 1st February, 2000 or before, against surrender or exchange of, or renunciation to, such latter stock options in the same amounts on an adjusted basis (subject to the applicable ratio);
- (iii) the issue of a maximum of fifty million (50,000,000) shares with respect to the options granted to the employees or officers of the GEMPLUS GROUP (including any subsidiaries or affiliates of the Corporation) in accordance with the stock option plan as from time to time determined by the board of directors subject to such further conditions as may be imposed by the general meeting of shareholders;
- (iv) the issue of a total number of a maximum of up to sixty million (60,000,000) shares without nominal value to senior management, board members and/or executives throughout the GEMPLUS GROUP either (a) by way of stock options, the terms and conditions thereof and/or relating thereto to be determined by the board of directors in its sole discretion, and/or (b) except in the case of board members, by way of free shares, the Corporation transferring, upon the issue of such free shares, an amount equivalent to the accounting par of such shares from its realised profits or distributable reserves to its share capital;

(....)»

- II. The current issued share capital of the Company is set at one hundred and twenty-six million five hundred and seventy-three thousand five hundred and forty-nine point four Euro (EUR 126,573,549.4) consisting of six hundred and thirty-two million eight hundred and sixty-seven thousand seven hundred and forty-seven (632,867,747) shares in registered form without nominal value.
- III. On the basis of the powers given to the board of directors of the Company as set out under I above, the board of directors of the Company has by the board resolutions referred to hereabove decided (i) to accept contributions of up to the total number of shares in issue in GEMPLUS S.A., a société anonyme incorporated under the laws of France and having its registered office at Avenue du Pic de Bertagne, Parc d'Activités de Gémenos, 13420 Gémenos registered in the commercial register of Marseille under the number R.C. Marseille B 349711200 («GEMPLUS S.A.»), (ii) to accept contributions of such number of shares in GEMPLUS S.A. as are issued or may be issued under any of the GEMPLUS S.A. stock option plans in existence on or before 1st February 2000 and (iii) to issue shares upon the exercise of stock options in the Company, all within the limits of the authorised share capital. The board of directors has further delegated power to the chief executive officer to accept subscriptions for shares in the Company against such contributions in kind at a ratio of one (1) to fifty (50), to issue shares in the Company upon exercise of stock options issued in the Company and to record before a notary the issue of shares in the Company and to consequentially amend the articles of incorporation of the Company.
- IV. By virtue of the authority granted by the board of directors, contributions (i) in kind and (ii) in cash upon the exercise of stock options in the Company have been accepted in accordance with article 5 of the articles of incorporation of the Company. Thus one thousand and thirty six (1,036) class C shares each in GEMPLUS S.A. with a par value of ten French Francs (FRF 10.-) and an amount of twelve thousand four hundred and eighty five point fifty seven Euro (EUR 12,485.57) have been contributed to the Company;
- V. The contributions in kind referred to under (IV) (i) above are valued consistently with the provisions recorded by the deed of Maître Gérard Lecuit, prenamed, of 18th February 2000 and further deeds of the notary Joseph Elvinger, prenamed, 18th May 2000 and 28th November 2000 respectively. The board of directors in its resolutions of 13th November 2000 referred to above confirmed the applicable exchange ratio of one (1) GEMPLUS S.A. share for fifty (50) shares in the Company. In exchange for one thousand and thirty-six (1,036) class C shares of GEMPLUS S.A. with a par value of ten French francs (FRF 10.-) each, the Company issues fifty one thousand eight hundred (51,800) shares without nominal value and thus an amount of ten thousand three hundred and sixty Euro (EUR 10,360.-) has been allocated to the share capital account and of one hundred and thirty-one thousand seven hundred and seventy-nine point two Euro (EUR 131,779.2) have been allocated to the share premium account.

A list of subscribers and the number of shares subscribed was submitted to the notary.

Evidence of transfer to the Company of such contributions in kind was given to the undersigned notary.

Pursuant to article 26-1 of the law on commercial companies, the above contributions in kind have been examined by KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprises, pursuant to a report dated 20th June 2001, which shall remain annexed to this deed to be submitted with this deed to the formality of registration, the conclusion of which reads as follows:

«Based on the verifications carried out as described above, nothing has come to our attention to indicate that the value of the contribution does not correspond at least to the number and value of the shares i.e. 51,800 shares at a total value of EUR 142,139.2 allocated for EUR 10,360.- to the share capital and for EUR 131,779.2 to the share premium, to be issued as consideration.

Luxembourg, August 10, 2001. KPMG AUDIT Réviseurs d'Entreprises C. Nicolet». VI. The contributions in cash referred to under (IV) (ii) above by way of exercise of stock options in the Company amount to twelve thousand four hundred and eighty-five point fifty-seven Euro (EUR 12,485.57) so that an amount of three thousand Euro (EUR 3,000.-) is allocated to the share capital account and an amount of nine thousand four hundred and eighty-five point fifty-seven (EUR 9,484.57) is allocated to the premium account.

Evidence of payment to the Company of such contributions in cash was given to the undersigned notary.

- VII. As a result of the preceding increase of capital, the sub-paragraph 5.1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended so as to read as follows:
- «5.1. The subscribed capital is set at one hundred and twenty six million five hundred and eighty-six thousand nine hundred and nine point four Euro (EUR 126,586,909.4) consisting of six hundred and thirty-two million nine hundred and thirty-four thousand five hundred and forty seven (632,934,547) shares in registered form without nominal value.»
 - VIII. The total contributions (in kind and in cash) are valued at EUR 154,624.77 (being LUF 6,237,547.759).

Contribution in kind

The subscribers having contributed shares in GEMPLUS S.A. referred to above have in aggregate contributed shares in GEMPLUS S.A. which together with all the shares in GEMPLUS S.A. already owned by the Company, exceed 75 % of the total share capital of GEMPLUS S.A.

As a consequence thereof, the Company declares that these contributions in kind qualify for the capital duty exemption pursuant to article 4-2 of the law of 29th December, 1971, as amended,

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of capital are estimated at sixty thousand Luxembourg francs (capital duty on LUF 503,667.-).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le dix août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu

M. Antonio Perez, administrateur-délégué, demeurant à Londres, représenté par Madame Emmanuelle Grandchamp, juriste, demeurant à Genève, Suisse, sur base d'une procuration sous seing privé lui délivrée; ladite procuration qui ayant été signée ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant restera annexée à cet acte afin d'être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement; la personne comparante agissant en sa qualité de mandataire de l'administrateur délégué agissant sur base d'une résolution du conseil d'administration de GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, Aerogolf Center, 1, rue Hohenhof, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire, comme une société à responsabilité limitée en date du 6 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») n° 120 le 4 février 2000.

La Société a été transformée en une société anonyme suivant acte reçu de Maître Gérard Lecuit, prénommé le 1er février 2000, publié au Mémorial n° 363 le 20 mai 2000.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu en date du 20 juin 2001 suivant acte du notaire Joseph Elvinger, prénommé, non encore publié au Mémorial.

Le comparant agit en vertu de résolutions du conseil d'administration de la Société prises lors de réunions qui se sont tenues à Luxembourg le 2 février 2000, le 1^{er} mars 2000 (dont des extraits des procès-verbaux sont annexés à l'acte en date du 18 mai 2000 du notaire Gérard Lecuit, prénommé) et le 13 novembre 2000 (un extrait du procès-verbal qui a été enregistré par acte du notaire Joseph Elvinger, prénommé, le 28 novembre 2000).

Le comparant, agissant ès qualités, a requis le notaire d'acter ses déclarations comme suit:

I. L'article 5 des statuts prévoit ce qui suit: «(....)

5.2 Le capital autorisé s'élève à quatre cents millions d'Euros (EUR 400.000.000,-) divisé en deux milliards (2.000.000.000) actions sans valeur nominale.

A l'intérieur du capital autorisé le conseil d'administration est autorisé à émettre de nouvelles actions dans la limite du capital autorisé en une ou plusieurs fois avec ou sans réserver un droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants tel que déterminé de manière discrétionnaire par le conseil, pendant une période expirant (x) pour les émissions d'actions réservées conformément aux points (i) à (iv) de 5.2.1 ci-dessous le 5e anniversaire après la date de publication du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 novembre 2000 (y) pour toute émission d'actions réservées conformément au point (v) de 5.2.1 tel que déterminé en ce point 5.2.1 (v) et (z) pour toute autre émission d'actions conformément à 5.2.2 ci-dessous au 3ème anniversaire après cette date (chaque fois sous réserve d'extensions), et de déterminer les conditions d'une telle souscription (étant entendu qu'une partie du capital autorisé est réservé tel que décrit ci-dessous).

- 5.2.1 Du capital autorisé les points suivants (i) à (v) seront réservés sans droit préférentiel de souscription à:
- (i) l'émission d'un maximum de vingt millions (20.000.000) d'actions suivant un rapport d'échange de cinquante (50) nouvelles actions de la Société pour une (1) action des classes A, B ou C de GEMPLUS S.A., une société constituée sous les lois françaises et enregistrée à Marseille sous le no 349711200;
- (ii) l'émission d'un maximum de cinquante-six millions huit cent quarante-cinq mille sept cents (56.845.700) actions soit suivant un rapport d'échange de cinquante (50) nouvelles actions de la Société pour une (1) action de GEMPLUS S.A. soit émises dans le cadre d'un quelconque plan d'option d'actions de GEMPLUS S.A. existant au 1^{er} février 2000 ou avant cette date ou en relation avec des options devant être émises par la Société de souscrire à des actions de la Société en termes identiques à ceux existant pour des options émises sous l'un quelconque des plans d'options d'actions de GEMPLUS S.A. existant au 1^{er} février 2000 ou avant cette date, contre remise ou échange de, ou renonciation à, ces options d'actions existantes dans le même montant sur base ajustée (tenant compte du ratio applicable)
- (iii) l'émission d'un maximum de cinquante millions (50.000.000) actions en relation avec les options émises aux employés du groupe GEMPLUS (y compris toute filiale ou société affiliée à la Société) conformément aux termes et conditions du plan d'option d'actions déterminé par le conseil d'administration et sous réserve d'autres conditions qui pourront être imposées par l'assemblée générale des actionnaires; et
- (iv) l'émission d'un maximum de soixante millions (60.000.000) actions sans valeur nominale aux cadres supérieurs (senior management), administrateurs et/ou aux cadres exécutifs (exécutives) du groupe GEMPLUS, soit (i) au moyen d'options d'actions, les termes et conditions desquels et/ou en relation avec ces options, à être déterminés par le conseil d'administration de manière discrétionnaire, et/ou (ii) sauf pour les administrateurs au moyen d'actions gratuites, la Société transférant au moment d'une émission de telles actions gratuites un montant équivalent au pair comptable de ces actions, de ses profits réalisés ou ses réserves disponibles de son capital social.

(....)»

- II. Le capital social actuellement émis de la Société s'élève à cent vingt-six millions cinq cent soixante-treize mille cinq cent quarante-neuf virgule quatre Euros (EUR 126.573.549,4) divisé en six cent trente-deux millions huit cent soixante-sept mille sept cent quarante-sept (632.867.747) actions nominatives sans valeur nominale.
- III. Sur base des pouvoirs octroyés au conseil d'administration de la Société tels que déterminés sous I. ci-dessus, le conseil d'administration de la Société a, par les résolutions mentionnées ci-dessus décidé (i) d'accepter les contributions d'un nombre d'actions de GEMPLUS S.A. pouvant être égal à la totalité des actions émises par GEMPLUS S.A., une société anonyme constituée sous les lois de France et ayant son siège social à Avenue du Pic de Bertagne, Parc d'Activités de Gémenos, 13420 Gémenos, enregistrée auprès du registre de commerce de Marseille sous le numéro R.C. Marseille B 349711200 ('GEMPLUS S.A.'), (ii) d'accepter les contributions d'un tel nombre d'actions de GEMPLUS S.A. tel que émises ou pouvant être émises dans le cadre d'un quelconque plan d'option d'actions de GEMPLUS S.A. existant au 1er février 2000 et (iii) d'émettre des actions suite à l'exercice des options d'actions de la Société ou avant cette date, le tout dans les limites du capital autorisé. Le conseil d'administration a de plus délégué à l'administrateur-délégué le pouvoir d'accepter les souscriptions des actions dans la Société contre un tel apport en nature à un ratio d'échange de une (1) action contre cinquante (50), actions à émettre de la Société suite à l'exercice de bons de souscription d'actions de la Société et de faire constater par-devant un notaire l'émission des actions dans la Société et de modifier consécutivement les statuts de la Société.
- IV. Conformément au pouvoir donné par le conseil d'administration, les apports (i) en nature et (ii) en numéraires suite à l'exercice de bons de souscription d'actions de la Société ont été acceptés en conformité avec l'article 5 des statuts de la Société. Par conséquent mille trente-six (1.036) actions de la classe C dans GEMPLUS S.A., chacune ayant une valeur nominale de dix français (FRF 10,-) ont été contribuées à la Société et un montant de douze mille quatre cent quatre-vingt-cinq virgule cinquante-sept Euros (EUR 12.485,57) a été contribué à la Société.

V. Les apports en nature mentionnés sous (IV) (i) précité ont été évalués en conformité avec les actes de Maître Gérard Lecuit, prénommé, en date du 18 février 2000 par actes du notaire Joseph Elvinger, prénommé, des 18 mai 2000 et du 28 novembre 2000. Le conseil d'administration a, par les résolutions du 13 novembre 2000, prémentionnées, confirmé le ratio d'échange applicable: une (1) action de GEMPLUS S.A. pour cinquante (50) actions de la Société. En échange pour mille trente-six (1.036) actions de la classe C de GEMPLUS S.A. avec une valeur nominale de 10,- FRF (dix francs français) chacune, la Société émet cinquante et un mille huit cents (51.800) actions sans valeur nominale, et dix mille trois cent soixante Euros (EUR 10.360,-) ont été attribués au compte capital et cent trente et un mille sept cent soixante dix-neuf virgule deux Euros (EUR 131.779,2) ont été attribués au compte prime d'émission.

La liste des souscripteurs et le nombre d'actions souscrites par chacun d'eux a été soumis au notaire.

La preuve du transfert des apports en nature à la Société a été donnée au notaire instrumentant.

Conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, les apports en nature décrits ci-dessus ont été examinés par KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprises, conformément à un rapport daté du 10 août 2001, qui restera annexé à cet acte, afin d'être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement conclu comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-avant, rien n'est parvenu à notre attention pouvant indiquer que la valeur de l'apport ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur des actions, à savoir 51.800 actions pour une valeur totale de EUR 142.139,2 affectées pour une valeur de EUR 10.360,- au capital et pour EUR 131.779,2 à la prime d'émission, à émettre en contre-partie.»

Luxembourg, le 10 août 2001.

KPMG AUDIT Réviseurs d'Entreprises

C. Nicolet».

VI. Les apports en numéraires mentionnés sous (IV) (ii) précité par l'exercice de bons de souscription d'actions dans la Société s'élèvent à douze mille quatre cent quatre-vingt-cinq virgule cinquante-sept Euros (EUR 12.485,57) de sorte que un montant de trois mille Euros (EUR 3.000,-) est attribué au capital social et un montant de neuf mille quatre cent quatre-vingt-quatre virgule cinquante-sept Euros (EUR 9.484,57) est alloué à la prime d'émission.

Une preuve du paiement de l'apport en numéraire à la Société a été donnée au notaire instrumentant.

VII. Il résulte de l'augmentation de capital qui précède que le paragraphe 5.1 de l'article 5 des statuts a été modifié comme suit:

«Le capital souscrit s'élève à cent vingt-six millions cinq cent quatre-vingt-six mille neuf cent neuf virgule quatre Euros (EUR 126.586.909,4) divisé en six cent trente-deux millions neuf cent trente-quatre mille cinq cent quarante-sept (632.934.547) actions nominatives sans valeur nominale.»

VIII. Les apports (en nature et en numéraires) ont été évalués à cent cinquante-quatre mille six cent vingt-quatre virgule soixante-dix-sept Euros (EUR 154.624,77) (équivalent à six millions deux cent trente-sept mille cinq cent quarante-sept virgule sept cent cinquante neuf francs luxembourgeois (LUF 6.237.547,759)).

Apport en nature

Les souscripteurs, ayant apporté des actions de GEMPLUS S.A. auxquels est fait référence sous V. ci-dessus, ont contribué, ensemble avec les actions dans GEMPLUS S.A. déjà détenues par la Société, plus de 75% de la totalité du capital social de GEMPLUS S.A.

En conséquence de ce qui précède, la Société déclare que les apports en nature pourront bénéficier de l'exemption du droit d'apport conformément à l'article 4.2. de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués à soixante mille francs luxembourgeois, considérant un droit proportionnel d'apport sur LUF 503.667,-.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française; il est spécifié qu'à la demande des mêmes parties, en cas de divergences avec la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite, le comparant a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: E. Grandchamp, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 131S, fol. 1, case 11. – Reçu 5.037 francs.

Le Receveur ff.(signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2001.

J. Elvinger.

(59697/211/266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, Aerogolf Center, 1, Hohenhof. R. C. Luxembourg B 73.145.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(59697/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

GL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 26, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 67.387.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 89, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(59698/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

GOLDEN RECOVERY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 74.926.

_

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2001

- 3. L'Assemblée Générale donne décharge pour l'exercice écoulé aux Administrateurs Monsieur Freddy Bracke, la société COBELFRET INTERNATIONAL S.A., Monsieur Marc De Ripainsel, la société COBELFRET S.A. ainsi qu'au commissaire aux comptes la société HELICON N.V.
- 4. Les mandats des Administrateurs ainsi que le mandat de commissaire aux comptes viennent à expiration à la présente assemblée générale.

L'Assemblée décide de réélire aux fonctions d'administrateurs Monsieur Freddy Bracke, la société COBELFRET IN-TERNATIONAL S.A., Monsieur Marc De Ripainsel, la société COBELFRET S.A. et de réélire aux fonctions de commissaire la société HELICON N.V. jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2002.

Certifié conforme

F. Bracke / M. De Ripainsel

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59699/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

GOLDEN RECOVERY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 74.926.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Certifié conforme

F. Bracke / M. De Ripainsel

Administrateurs

(59700/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

FUNDMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 9.714.

Avec effet au 13 août 2001, le siège social de la société est transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 septembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 95, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59695/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

KALIFI, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 67.648.

Le siège social est transféré à L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal auprès de l'ETUDE ADAM & BLESER pour la durée d'un an, renouvelable, en vertu d'un contrat de domiciliation signé le 31 août 2001.

Luxembourg, le 5 septembre 2001.

Pour avis conforme.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2001, vol. 557, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59734/819/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

GRANDIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 18.236.

Extrait du procés-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10 mai 2001 à Luxembourg

L'assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions, d'augmenter le capital social de la société à concurrence de BEF 38.471,- pour le porter à BEF 52.038.471,- par incorporation de la réserve légale à due concurrence et de convertir le capital social pour le fixer à EUR 1.290.000,- (un million deux cent quatre-vingt-dix mille euros) avec effet au 1erjanvier 2001.

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède. En conséquence, l'article 5, alinéa 1er des statuts aura la teneur suivante:

«Art. 5. Alinéa 1er. Le capital est fixé à un million deux cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 1.290.000,-), représenté par cinquante-deux mille (52.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Etienne Gillet par le Conseil d'Administration du 1^{er} juin 2000 au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Georges Bettermann, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 557, fol. 89, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59702/531/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

GOMA-FIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 58.332.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 86, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GOMA-FIN HOLDING S.A.

Signatures

(59701/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

LE CORAIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre. R. C. Luxembourg B 68.078.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société réunis en date du 22 août 2001 que:

- 1. Le siège social de la société est transféré de son adresse actuelle 27, rue Poincaré L-2342 Luxembourg au 6, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg;
 - 2. Les administrateurs démissionnaires:
 - Monsieur Yiu Ming Wong, cuisinier, demeurant à L-2353 Luxembourg, 20, rue des Prunelles;
 - Monsieur Yuk Man Cheng, cuisinier, demeurant à L-1750 Luxembourg, 30, avenue Victor Hugo;
 - Madame Yu Dai, épouse Wong, employée privée, demeurant à L-3780 Luxembourg, 20, rue des Prunelles. sont remplacés par:
 - Madame Nathalie Cortinhas, employée privée, demeurant à L-3780 Tétange, 15, rue des Légionnaires;
 - Madame Corinne Parmentier, Maître en sciences de gestion, demeurant à F-57100 Thionville, 4, rue de la Paix;
 - Madame Sylvie Portenseigne, juriste, demeurant à L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
 - 3. Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs démissionnaires pour leur gestion jusqu'à ce jour.
- 4. Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, les actionnaires de la société ont pris, unanimement, la décision de maintenir l'activité sociale de la société.

Luxembourg, le 14 septembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 99, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59745/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

HALSEY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.984.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 11 septembre 2001, enregistrée à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 77, case 1, que la résolution suivante a été prise par l'associé unique: La démission du gérant suivant est acceptée et ceci à partir du 3 septembre 2001:

Monsieur Frederik Klaas | an Hartsuiker, demeurant à Gerard Doulaan 46A, NL-1412 | C Naarden, Pays-Bas.

Egalement, décharge pleine et entière lui a été donnée concernant l'exécution de son mandat jusqu'au 3 septembre 2001.

Pour mention, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2001.

A. Schwachtgen

Notaire

(59704/230/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

HAVSFRUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 67.238.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(59705/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

HELLENIC EXCHANGEABLE FINANCE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

Extrait de la résolution adoptée par le gérant de la Société en date du 27 juillet 2001

Le montant additionnel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) a été libéré le 27 juillet 2001 de sorte que les actions représentant l'intégralité du capital sont toutes entièrement libérées.

Pour extrait sincère et conforme

Pour HELLENIC EXCHANGEABLE FINANCE S.C.A.

HELLENIC EXCHANGEABLE FINANCE, S.à r.l.

Manager

représentée par AIM SERVICES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 558, fol. 1, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59706/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

LISSA, LUXEMBOURG INFORMATION SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 26.622.

Il résulte d'un procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration daté du 12 septembre 2001 que M. Pierre Garcia, demeurant 120, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, a été nommé administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par seule signature pour tous les actes de la gestion journalière, dans le sens le plus large autorisé par la loi.

Fait à Luxembourg le 12 septembre 2001.

Pour le Conseil d'Administration

S. Allen-Petit / P. Garcia / O. Castellano / J. Turc

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 98, case 11. - Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(59754/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

HOLMES PLACE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet. R. C. Luxembourg B 71.647.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

(59707/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

HOMILUX.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 21.362.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 557, fol. 89, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2001.

Signature.

(59708/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

HYDROFLUIDE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 99, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Signature.

(59709/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

HYDROFLUIDE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 99, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Signature.

(59710/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

HYDROFLUIDE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 60.034.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 557, fol. 99, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Signature.

(59711/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

LAI FU CIS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 46.193.

Statuts coordonnés en vigueur sur base du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire sous seing privé tenue en date du 7 septembre 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Signature.

(59742/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

I.C.B. S.A., Société Anonyme, (anc. I.C.B. HOLDING S.A.).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 64.778.

_

L'an deux mille un, le douze septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de I.C.B. HOLDING S.A., R. C. numéro B 64.778, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 27 mai 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 613 du 26 août 1998.

La séance est ouverte à seize heures sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg. L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les huit mille (8.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de huit millions de francs luxembourgeois (LUF 8.000.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocation préalable.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procèsverbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1. Renonciation à la version anglaise des statuts.
- 2. Modification de la dénomination sociale de la Société et modification subséquente du titre le paragraphe a et du titre II article 1er des statuts.
 - 3. Modification de la durée de la société et modification subséquente du titre II article 2 paragraphe a des statuts.
- 4. Suppression de la valeur nominale des actions et changement de la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 LUF.
- 5. Réduction du capital social par affectation à une réserve librement distribuable aux actionnaires d'un montant de trois cent quatorze euros et quarante-vingt-deux cents (EUR 314,82) pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quatorze euros et quatre-vingt-deux cents (EUR 198.314,82) représenté par huit mille (8.000) actions sans valeur nominale à cent quatre-vingt-dix-huit mille euros (EUR 198.000,-).
 - 6. Modification du capital autorisé.
 - 7. Modification subséquente de l'article 5 paragraphes a et b des statuts.
- 8. Démission du commissaire aux comptes, décharge à lui donner et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes en son remplacement.
 - 9. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est renoncé à la version anglaise des statuts.

Deuxième résolution

La dénomination sociale de la Société est modifiée de I.C.B. HOLDING S.A. en I.C.B. S.A.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, le titre le paragraphe a et le titre II, Article 1er sont modifiés comme suit: «**Titre I**er a) La «Société» signifie: I.C.B. S.A., conformément aux présents statuts».

«Titre II. Art. 1er. Statut et Dénomination. Il existe une société anonyme sous la dénomination de I.C.B. S.A.»

Quatrième résolution

La durée de la société est désormais illimitée.

Cinquième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 2 paragraphe a des statuts est modifié comme suit:

«Art. 2. Durée. a) La Société est constituée pour une durée illimitée.»

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de supprimer la valeur nominale des actions et de changer la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 LUF, de sorte que le capital social est fixé provisoirement à cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quatorze euros et quatre-vingt-deux cents (EUR 198.314,82).

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de réduire le capital social de la société par affectation à une réserve librement distribuable aux actionnaires d'un montant de trois cent quatorze euros et quarante-vingt-deux cents (EUR 314,82) pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quatre euros et quatre-vingt-deux cents (EUR 198.314,82) représenté par huit mille (8.000) actions sans valeur nominale à cent quatre-vingt-dix-huit mille euros (EUR 198.000,-).

Huitième résolution

Le capital autorisé est fixé à sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000,-).

Neuvième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5 paragraphe a et b des statuts est modifié comme suit:

«Art. 5. Capital social.

- a) Le capital social de la Société est fixé à cent quatre-vingt-dix-huit mille euros (EUR 198.000,-) représenté par huit mille (8.000) actions sans valeur nominale.
 - b) Le capital autorisé de la Société est établi à sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000).»

Dixième résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Christophe Dermine de son mandat de commissaire aux comptes.

Par décision spéciale, l'assemblée générale lui donne décharge pour les actes effectués dans son mandat jusqu'à ce jour.

La société CeDerLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, est nommée commissaire aux comptes en son remplacement.

Elle terminera le mandat de son prédécesseur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée à seize heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 131S, fol. 60, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2001.

A. Schwachtgen.

(59712/230/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

I.C.B. S.A., Société Anonyme, (anc. I.C.B. HOLDING S.A.).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 64.778.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1083 du 12 septembre 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

A. Schwachtgen.

(59713/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

MAJORSTRIKE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 août 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2001, vol. 131S, fol. 32, case 6, que la société FINANCIERE VOLTA S.A. HOLDING a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 17 septembre 2001.

(59762/211/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

I.M.A. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 28.233.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 94, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.M.A. LUXEMBOURG, S.à r.l.

IDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(59714/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

IMMOBILIERE DE HAMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 32.193.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 557, fol. 88, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Claude Michels, demeurant à Remich, Président et Administrateur-délégué,
- Madame Anne Dossche, administrateur de sociétés, demeurant à Kustlaan, B-8300 Knokke-Heist,
- Monsieur Jacques Dossche, administrateur de sociétés, demeurant à Bogaertstraat 21, Sint Martens Latem, Administrateur-Délégué,
 - Monsieur Jacques Appelmans, administrateur de sociétés demeurant à Fishers Island, N.Y. 06390.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2001.

Signature.

(59715/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

INTERNET BUSINESS & TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 72.097.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

(59718/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

LUDILAUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8005 Bertrange, 15, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 70.645.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 92, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 30 mars 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Philippe Mantz, gérant, demeurant à Metz (France), Président;
- Madame Ludivine Mantz-Renauld, comptable, demeurant à Metz (France);
- Mademoiselle Lauriane Mantz, étudiante demeurant à Metz (France).

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Signature.

(59751/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

INVEPARCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 73.559.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 558, fol. 1, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

INVEPARCO S.A.

(59720/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

INVEPARCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 73.559.

Il résulte d'une délibération d'une assemblée générale ordinaire annuelle du 13 septembre 2001 que:

Les mandats de Messieurs Samyn, Catteau et Laan ainsi que le mandat de commissaire de la société PricewaterhouseCoopers sont reconduits pour une période d'un an.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

INVEPARCO S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 558, fol. 1, case 12. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59721/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

IXODE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 77.100.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 558, fol. 1, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IXODE INVESTMENTS S.A.

Le domiciliataire

Signatures

(59728/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

IXODE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 77.100.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 12 juin 2001

Troisième résolution

Décharge pleine et entière est donnée aux Administrateurs et au Commissaire de Surveillance concernant l'exécution de leurs mandats pendant l'exercice écoulé. L'Assemblée accepte les démissions de Monsieur Marc Lamesch de sa fonction d'administrateur avec effet au 1er septembre 2001 et de la société MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., de sa fonction de commissaire de surveillance en les remerciant pour leur collaboration au sein de la société. L'assemblée décide de nommer Monsieur Guy Hornick en remplacement de l'administrateur démissionnaire à partir du 1er septembre 2001 et de confier au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2001.

Pour IXODE INVESTMENTS S.A.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2001, vol. 558, fol. 1, case 2. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59729/045/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

ITH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.

R. C. Luxembourg B 39.544.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 septembre 2001.

P. Lux.

(59725/698/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

ITH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.

R. C. Luxembourg B 39.544.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 septembre 2001.

P. Lux.

(59726/698/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

ITH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.

R. C. Luxembourg B 39.544.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2001, vol. 557, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 septembre 2001.

P. Lux.

(59727/698/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

INTEROUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3985 Foetz, 10, rue des Artisans.

R. C. Luxembourg B 27.746.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 94, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTEROUTE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(59719/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

KOKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 59.936.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 7 septembre 2001

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de KOKS HOLDING S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société suite à la perte réalisée pour 2000 excédent 50% du capital souscrit.

Luxembourg, le 7 septembre 2001.

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 92, case 6. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(59738/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

JOURDAIN, ,S.à r.l. Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon, Centre Commercial La Belle Etoile.

R. C. Luxembourg B 73.026.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 12 septembre 2001, vol. 268, fol. 93, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 11 septembre 2001.

FIDUCIAIRE CARLO MEYERS, S.à r.l.

Signature

(59731/663/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

JOURDAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon, Centre Commercial La Belle Etoile.

R. C. Luxembourg B 73.026.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 12 septembre 2001, vol. 268, fol. 93, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 11 septembre 2001.

FIDUCIAIRE CARLO MEYERS, S.à r.l.

Signature

(59732/663/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

JPMorgan FLEMING INVESTMENT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable, (anc. J.P. MORGAN INVESTMENT FUND.).

Registered office: L-1338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R. C. Luxembourg B 49.663.

In the year two thousand and one, on the first day of June.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of J.P. MORGAN INVESTMENT FUND (hereafter referred to as the «Company»), a société anonyme having its registered office in Luxembourg (R. C. Luxembourg B 49.663), incorporated by the notary Camille Hellinckx, on 22nd December, 1994, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial»), of 10th February, 1995. The Articles of Incorporation have been amended by a deed of the notary Jean-Joseph Wagner, acting in replacement of the notary Camille Hellinckx on 2nd August, 1996 published in the Mémorial on 9th September, 1996.

The meeting was opened by Me Pierre Reuter, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair.

The chairman appointed as secretary Mireille Maar, bank employee, residing in Sanem.

The meeting elected as scrutineer Elke Dosch, maître en droit, residing in Gilsdorf.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared:

- I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary and the scrutineer. The attendance list, as well as the proxies will remain annexed to this document. It appears from the attendance list that, out of the total of Shares in issue, 317,258 Shares are represented at the meeting.
- II. That a meeting, originally convened for 27th April, 2001 with substantially the same agenda, was not able to deliberate and vote on the items on the agenda for lack of quorum.
 - III. That the present meeting was reconvened by notices containing the agenda and published:
 - in the Luxemburger Wort and in the Tageblatt on 2nd May and 16th May, 2001.
 - by letters sent by ordinary mail to the shareholders on 14th May, 2001.
 - IV. That the agenda of the present meeting is the following:

Agenda:

- 1. To change the name of the Company to JPMorgan FLEMING INVESTMENT FUNDS, this change taking effect at such date during the year 2001 as the Board of Directors shall determine but not later than 31st December, 2001 and consequently to amend article 1 of the Articles of Incorporation of the Company and accordingly authorise the Board of Directors to appoint anyone of its member or an officer to appear before a notary to record the effectiveness of the change of the Company's name and of the amendment of Article 1 as aforesaid, and to take all necessary steps relating to such change of name.
 - 2. In Article 22 of the Articles of Incorporation, item c) of C., the following wording is deleted:
- «. . . provided that all liabilities, whatever pool they are attributable to shall, unless otherwise agreed upon with the creditors, be binding upon the Company as a whole.»

V. There being no quorum required for this reconvened meeting, the Shareholders can validly deliberate and vote on all items of the agenda.

Thereupon the extraordinary general meeting, after deliberation, took the following resolutions:

First resolution

With 317,258 votes in favour, no abstentions and no votes against the Shareholders:

- resolved to change the name of the Company from J.P. MORGAN INVESTMENT FUND to JPMorgan FLEMING INVESTMENT FUNDS, this change taking effect at such date during the year 2001 as the Board of Directors shall determine but not later than 31 December 2001.
- resolved to amend article 1 of the articles of incorporation, with effect from the date to be determined by the board of directors as aforesaid, so as to read as follows:
- **«Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of shares hereafter issued a limited liability company société anonyme in the form of a «société d'investissement à capital variable» under the name of JPMorgan FLEMING INVESTMENT FUNDS (the «Company»).»
- resolved to authorise the Board of Directors to appoint anyone of its members to appear before a notary to record the effectiveness of the change of the Company's name and of the amendment to article 1 as aforesaid, and to take all the necessary steps relating to such change of name.

Second resolution

With 317,258 votes in favour, no abstentions and no votes against, the Shareholders resolved to amend article 22 of the articles of incorporation by deleting in item c) of C. the following wording:

«. . . provided that all liabilities, whatever pool they are attributable to shall, unless otherwise agreed upon with the creditors, be binding upon the Company as a whole.»

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le premier juin.

Par-devant Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de J.P. MORGAN INVESTMENT FUND (ci-après dénommé la «Société»), une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg (R. C. Luxembourg B 46.663), constituée suivant acte reçu par le notaire Camille Hellinckx, en date du 22 décembre 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») du 10 février 1995. Les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire Jean-Joseph Wagner, agissant en remplacement du notaire Camille Hellinckx, en date du 2 août 1996, publié au Mémorial le 9 septembre 1996.

L'assemblée a été ouverte par Me Pierre Reuter, maître en droit, résidant à Luxembourg, comme président.

Le président désigne comme secrétaire Mireille Maar, employée de banque, résidant à Sanem.

L'assemblée choisit comme scrutateur Elke Dosch, maître en droit, demeurant à Gilsdorf.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le président déclare:

l. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire et le scrutateur. La liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte.

Il appert de cette liste de présence que, sur un total de 95.140.855,37 actions émises, 317.258 actions sont représentées à l'assemblée.

- II. Que l'assemblée convoquée initialement pour le 27 avril 2001 avec substantiellement le même ordre du jour, n'a pu, pour défaut de quorum, délibérer et voter sur les points de l'ordre du jour.
 - III. Que la présente assemblée a été reconvoquée par des avis contenant l'ordre du jour et publiés:
 - dans le Luxemburger Wort et le Tageblatt les 2 mai et 16 mai 2001.
 - par lettre ordinaire envoyée aux actionnaires le 14 mai 2001.
 - IV. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changer le nom de la Société en JPMorgan FLEMING INVESTMENT FUNDS, ce changement prendrait effet dans le courant de l'année 2001 à une date qui sera fixée par le Conseil d'Administration, laquelle ne pourra être postérieure au 31 décembre 2001, modifier en conséquence l'article 1^{er} des Statuts de la Société et autoriser en conséquence le Conseil d'Administration à désigner l'un quelconque de ses membres ou fondé de pouvoir pour comparaître devant notaire afin de faire enregistrer le changement de nom de la Société et la modification de l'article 1^{er} tels qu'ils sont décrits plus haut, ainsi qu'à prendre toute mesure nécessaire ayant trait à ce changement de nom.

- 2. Au point c) du paragraphe C. de l'article 22 des Statuts, le libellé suivant est supprimé:
- «. . . étant entendu que tous les engagements, quelle que soit la masse à laquelle ils sont attribués, engageront la Société toute entière, sauf accord contraire avec les créanciers.»
- V. Aucun quorum n'étant requis pour cette assemblée reconvoquée, les actionnaires peuvent valablement délibérer et voter sur tous les points de l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale extraordinaire a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Par 317.258 votes favorables, pas d'abstentions et pas de votes contre, les actionnaires:

- décident de changer le nom de la Société de J.P. MORGAN INVESTMENT FUND en JPMorgan FLEMING INVEST-MENT FUNDS, le changement prenant effet dans le courant de l'année 2001 à une date qui sera fixée par le Conseil d'Administration, laquelle ne pourra être postérieure au 31 décembre 2001.
- décident de modifier l'article 1^{er} des statuts à compter d'une date qui sera fixée par le Conseil d'Administration dans les conditions visées plus haut, de telle sorte qu'il s'énonce comme suit:
- «**Art. 1**er. Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable sous la dénomination de JPMorgan FLEMING INVESTMENT FUNDS (la «Société»)».
- décident d'autoriser le Conseil d'Administration à désigner l'un quelconque de ses membres ou fondé de pouvoir pour comparaître devant notaire afin de faire enregistrer le changement de nom de la Société et la modification de l'article premier tels qu'ils sont décrit plus haut, ainsi qu'à prendre toute mesure nécessaire ayant trait à ce changement de nom.

Seconde résolution

Par 317.258 votes favorables, pas d'abstentions et pas de votes contre, les actionnaires décident de modifier l'article 22 des statuts en supprimant au point c) du paragraphe C. le libellé suivant:

«. . . étant entendu que tous les engagements, quelle que soit la masse à laquelle ils sont attribués, engageront la Société toute entière, sauf accord contraire avec les créanciers.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

A la demande des comparants le notaire qui parle et comprend l'anglais a établi le présent acte en original en anglais et sur décision des comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi. Signé: P. Reuter, M. Maar, E. Dosch, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2001, vol. 9CS, fol. 53, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

J. Elvinger.

(59733/211/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

MARKETING CONCEPT 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 9, rue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 48.856.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(59767/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

MARKETING CONCEPT 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 9, rue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 48.856.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 89, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(59768/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

INVESTDEUTSCHLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 35.810.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 557, fol. 86bis, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Signature.

(59722/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

JIREC, JONATHAN INTERNATIONAL REAL ESTATE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 43.918.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(59730/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

KINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 27.726.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

(59735/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

LE VERGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5885 Howald, 233A, route de Thionville. R. C. Luxembourg B 72.466.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 septembre 2001, vol. 321, fol. 4, case 8/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour LE VERGER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH

Signature

(59746/597/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

LE VERGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5885 Howald, 233A, route de Thionville. R. C. Luxembourg B 72.466.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 septembre 2001, vol. 321, fol. 4, case 8/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour LE VERGER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH

Signature

(59747/597/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2001.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange